



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Quotas de production

Question écrite n° 8160

Texte de la question

M Jeanny Lorgeoux demande à M le ministre de l'agriculture et de la forêt s'il est exact que les agriculteurs hollandais et suisses installés en France ne subissent pas la contrainte des quotas laitiers.

Texte de la réponse

Reponse. - Le régime de maîtrise de la production laitière s'applique à tous les producteurs installés en France et qui livrent à des laiteries ou directement à la consommation du lait ou des produits laitiers.

Données clés

Auteur : [M. Lorgeoux Jeanny](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8160

Rubrique : Lait et produits laitiers

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 1989, page 196